

## CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE

Il y aura cinquante ans, demain le premier octobre, que notre vénérable évêque, Sa Grandeur Monseigneur Alexis-Xyste Bernard, recevait l'onction sainte qui le faisait prêtre pour l'éternité. Sur le désir de Sa Grandeur, aucune fête n'a été préparée, la prière et le recueillement devant être les seules préoccupations de l'austère jubilaire.

Notre journal ne peut cependant ne pas mentionner l'heureux événement et en profiter pour offrir ses hommages, tout en sollicitant pour son œuvre, ses bienfaiteurs et ses amis, la bénédiction du Chef vénéré du diocèse.

Monseigneur Bernard, né à Belœil le 29 décembre 1847, est donc âgé de 74 ans. Son père, Théodule Bernard, et sa mère, Héloïse Préfontaine, étaient de par leur naissance, des cultivateurs.

Après avoir fait ses études classiques au collège de Montréal, l'étudiant, que Dieu avait marqué du sceau sacré de la prêtrise, poursuivit ses études théologiques partie au grand séminaire de Montréal et partie au collège classique de Sorel. Et, c'est dans sa paroisse natale et dans l'allégresse de toute la population du comté de Verchères, que le jeune levite fut ordonné. C'était le 1er octobre 1871 et S. G. Mgr C. Larocque, évêque de St-Hyacinthe, présidait à la cérémonie qui devait créer à son diocèse un successeur futur.

Prêtre suivant le désir de Dieu, Mgr Bernard commença aussitôt à franchir les étapes qui devaient le faire remarquer de ses supérieurs et lui donner la confiance de Notre Saint Père le Pape. Après une année de vicariat à St-Denis-sur-Richelieu (1871-1872), il devint directeur du collège classique de Sorel (1872-1876), position qu'il abandonna pour passer l'année 1876 comme novice chez les Jésuites. D'une santé chancelante, il abandonna la Société de Jésus pour venir à l'évêché de St-Hyacinthe et n'en plus sortir. De 1876-1886, soit durant dix années, il agit comme assistant-secrétaire, puis comme secrétaire de 1886 à 1893, alors qu'il devint vicaire général jusqu'à sa nomination épiscopale. Outre les travaux qu'il avait assumés, le pieux abbé fut l'aumônier des Sœurs St-Joseph de 1877 à 1897, en même temps qu'il était chanoine titulaire de la cathédrale de Saint-Hyacinthe de 1877 à 1906. Archidiacre depuis 1877, il fut prévôt du chapitre de 1893 à 1906 et vicaire capitulaire de 1905 à 1906 et portait son titre de protonotaire apostolique depuis 1901.

Monseigneur Bernard fut élu évêque de St-Hyacinthe par bulle en date du 16 décembre 1905. C'est le 15 février 1906 qui a marqué la date de son sacre dans la cathédrale par Mgr Bruchési.

Son long stage au secrétariat de l'évêché a permis à Mgr Bernard d'éditer les "Mandements, Lettres Pastorales et Circulaires des Evêques de St Hyacinthe", une œuvre considérable qui comporte neuf volumes d'environ 600 pages chacun,

Une plume civile reste bien peu convenable pour chanter les gloires d'un pasteur. Habitée aux luttes quotidiennes de la vie sociale, elle est inapte à trouver les termes qui seuls peuvent mettre en lumière les vertus d'un apôtre.

L'esprit de justice et de fermeté de S. G. Mgr Bernard ont trouvé écho dans l'administration des fidèles de son diocèse. Sa Grandeur est pour eux l'objet de leurs souhaits les plus sincères. Et dans cette occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, ils n'ont qu'un cœur et qu'une voix pour lui dire : Ad multos annos !

Eugène CHARTIER

## Ecole des Arts

Lundi soir, le 3 octobre, à 7.45 hrs, aura lieu en la salle de l'Hôtel-de-Ville, la distribution des prix aux élèves de l'Ecole des Arts. Il y aura musique, chant et discours. L'entrée sera libre.

Les travaux des élèves seront exposés comme les années passées dans la salle du marché. Les portes seront ouvertes aux visiteurs dimanche et lundi après-midi.

L'ouverture des classes se fera la semaine prochaine dans l'ordre suivant :

### SALLE DU BUREAU D'ENREGISTREMENT

Mardi le 4 octobre, à 2 et 7.15 hrs P. M. Dessin à main levée et peinture. Professeur : Jos. Richer.

Mercredi, à 7.15 hrs P. M. Dessin d'architecture et de mécanique. Professeur : Frédéric Blanchard et Noé Lorange.

### EDIFICE DE L'UNION ST-JOSEPH

Judi, à 7.15 hrs P. M. Cours de Menuiserie. Professeur : M. Jourdain.

Les Cours se donneront ensuite comme suit : Peinture et Dessin à main levée : tous les lundis et mardis, à 2 et 7.15 hrs P. M.

Architecture et Mécanique : les mercredis et vendredis. Menuiserie : les lundis et jeudis.

## LA TRIBUNE ET LES ELECTIONS

Il y aura prochainement des élections générales. Trois partis sont en face et se font la lutte. Notre journal reste en dehors des intérêts de partis et ne prend cause pour aucun. Bleus, rouges ou fermiers, unionistes, libéraux-conservateurs, libéraux, agraires ou progressistes, nous laissons indifférents. Aucun groupe ne mérite une approbation absolue.

Les unionistes ont un passé très lourdement chargé, un présent assez embrouillé et, sous prétexte de sauver le tarif, ils escamotent les graves questions de nos relations avec l'Angleterre. Les libéraux ont leur part dans les responsabilités du passé et, à l'heure actuelle, ils pensent joliment comme les unionistes et les bleus sur la question tarifaire et ne parlent pas plus et pas mieux qu'eux de l'impérialisme, de la marine et des contributions en hommes et en argent à donner à la prétendue mère patrie. Le parti agraire n'a guère de passé, il a l'inconvénient de n'avoir pas de chef dans notre province et, de plus, il précipite la venue du gouvernement par classe.

Dans cette occurrence, notre journal reste indépendant, il parlera pour ou contre un des trois partis selon qu'il jugera leurs actes dignes de louanges et de blâme. Toutefois, si les candidats dans notre comté nous y forcent, ou parce qu'il y en aura d'excellents ou parce qu'il y en aura de mauvais, nous nous réservons le droit et la liberté de faire la lutte non à un parti, mais à un homme. Nous serons pour ou contre les candidats, nous ne serons ni pour ni contre les partis.

LA DIRECTION

## TOUJOURS LA MEME TACTIQUE

On a brûlé de l'encens à Monsieur Meighen, parce qu'il avait donné — mieux trouvé — trois ministres canadiens-français pour son cabinet. Quelc, disait-on, d'un air satisfait, est très bien traité. Un des trois allait jusqu'à répéter : "Je suis extrêmement satisfait de cette manière de faire !" En voilà un qui passe facilement aux extrémités.

Ce qui a été moins remarqué, c'est que le même Monsieur Meighen vient de sacrifier les droits des Canadiens-français de la Saskatchewan, en nommant M. Calder sénateur au lieu et place de feu le sénateur Prince. Pour caser ses amis et servir sa cause, M. Meighen ne recule pas devant une injustice à notre égard, tout comme il nous donnera des ministres, si ça peut servir ses intérêts. Ce que les politiciens cherchent, dans tous les clans, c'est l'avantage de leur parti et souvent davantage leurs propres intérêts.

Le nouveau geste maladroit de M. Meighen à l'égard des nôtres doit nous faire juger ses mamours avec une prudente défiance. S'il nous donne des ministres, ne chantons pas trop victoire, cette embrassade pourrait être suivie de quelques mauvais tours.

PAUL CASTEL

## A L'ECOLE

Nous avons plus de quinze cents enfants dans les écoles de la ville. C'est un chiffre qui fait plaisir et qui démontre que l'on veut s'instruire.

Maintenant, il reste à ne jamais retenir les enfants à la maison sans raison grave. Ce qui fait le bon élève, c'est la régularité aux classes. L'enfant profite des leçons du maître, s'il n'en perd aucune. Si non, il restera toujours quelques points obscurs et il finira par se dégoûter. Envoyons tous nos enfants à l'école.

De plus, le travail à l'école ne suffit pas à développer l'élève. Il lui faut étudier à la maison. Chaque enfant doit donner environ deux heures à l'étude chez lui. Autrement, il ne revêt guère ce qui a été expliqué en classe et il arrivera à la prochaine leçon sans aucune préparation. Le peu de succès de beaucoup d'élèves n'a pas d'autres raisons : les parents ne font pas étudier leurs enfants à la maison. Chaque soir, le père devrait mettre ses fils et ses filles à l'étude ; souvent il devrait se rendre compte par lui-même de la manière dont les petits emploient leur temps. Ce serait étonnant de voir nos enfants des académies réussir sans étudier chez eux quand dans les collèges et les convents, les maîtres imposent trois et quatre heures d'études en plus des heures de classes. C'est vraiment à la maison que se complète le travail de la classe. Le maître ne fait qu'une partie ; l'élève, l'autre et cela à la maison.

Enfin, le professeur tient la place des parents. Donc, de même que le père n'a pas le droit de blâmer la mère devant les enfants, de même les parents ne doivent jamais blâmer les maîtres devant les enfants. C'est l'autorité du Maître qui est en jeu. S'il y a des plaintes faites par les enfants, qu'on ne leur donne pas raison, mais qu'on leur fasse comprendre que le Maître est, au moins, aussi consciencieux que les enfants. Si des explications sont nécessaires, allons les demander à qui de droit et que ce soit toujours de façon à sauvegarder la vérité et l'autorité des maîtres.

UN CITOYEN

## NOTES

### Pas fort

M. L. J. Gauthier écrit une même lettre à M. Boisseau et à M. Bouchard ; il dit les mêmes choses aux deux. Conclusion : M. Boisseau est bleu, M. Bouchard est rouge ! Il est fort en logique Monsieur Not'Maire ou mieux en illogisme !

o o o

### Attendons

M. Bouchard déclare, sous sa signature, que M. L. J. Gauthier n'est "plus le représentant libéral pour le comté de Saint-Hyacinthe-Rouville", il aurait pu ajouter pas plus que moi du comté de St-Hyacinthe.

o o o

### Horreur

LE CLAIRON a un style de révolutionnaire : exécution, guillotine, billot, deuxième tête, bourreau. C'est à faire frémir.

Notons encore que le journal du Maire est le premier à parler de vandalisme. Il semble qu'il veuille faire penser à la canaille de faire des dégâts à la propriété de la ville. Le journal est même certain du fait, puisqu'il affirme que des dégâts seront certainement causés aux propriétés de la ville. En bonne administration on appelle cela donné le signal provoquer.

o o o

### Responsable ? Qui ?

Si notre ville s'accule à une impasse financière, c'est être ridicule que de vouloir en mettre la responsabilité sur la "nouvelle majorité" du conseil de ville. La vérité, c'est celle-ci, l'administration, dirigée par M. le maire, l'homme à la charte et aux connaissances légales supérieures, en, est la seule cause, parce qu'elle a été mal conduite après avoir été mal "pensée". S'il y a des dettes lourdes, très lourdes, c'est qu'elles ont été contractées sous cette désormais tristement fameuse ancienne administration.

o o o

### Il sort...

M. le Maire qui avait travaillé à la rédaction du règlement imposant une augmentation de taxes, qui en désirait l'imposition qui en précipitait l'adoption, après s'être fait prendre mieux qu'un renard sans queue et avoir voté contre, à l'instar de certain discours en Chambre sur l'Instruction publique, sue de peur. Il convoque assemblée sur assemblée où le peuple, bon enfant, s'amuse de ses gestes. On n'a plus confiance en lui, car les vessies ne sont plus lanternes, comme dirait le CLAIRON.

o o o

### Abonnement nouveau

Procurer un nouvel abonnement à un bon journal est une façon non équivoque de lui témoigner de la sympathie. Si tous nos amis voulaient nous rendre ce service, ils fortifieraient grandement notre œuvre.

## CHRONIQUE REGIONALE

### Le journal regional

On a cru bon d'inaugurer bi-mensuellement dans les colonnes de LA TRIBUNE, une rubrique spéciale qui traiterait de questions intéressant toute la région de Saint-Hyacinthe. Et l'on a raison d'en avoir agi ainsi, d'autant plus que le rôle de La Tribune est justement de s'occuper de tout ce qui a trait aux paroisses sises autour de Saint-Hyacinthe et dans les districts avoisinants. En parlant de choses régionales, ce journal apporte un nouvel élément d'attrait et je suis convaincu que le lecteur, qu'il soit de St-Grégoire ou de St-David ou bien de Farnham ou de Fréligsburg, pour ne parler que des plus éloignés, sera content d'être au fait de ce qui se passe autour de lui et de lire des impressions qui lui conviendront à lui comme à son voisin.

Comme La Tribune est vraiment un journal franc, indépendant et catholique, c'est dire que votre chroniqueur aura à cœur de traiter toute opinion dans une visée absolument régionale, sans aucune marque de parti pris quelconque. Nous ne nous attaquerons jamais à l'une ou l'autre personnalité, mais nous discuterons sur des idées au point de vue régional, patriotique et catholique. Et je conçois qu'avec ce ton, La Tribune aura des chroniques qui répondront au but si noble et si élevé de l'indépendance dans les partis et dans les idées.

G. du Terroir, qui a été appelé à tenir cette chronique, sera heureux de recevoir des communications de lecteurs régionaux qui les voudraient voir traiter dans ces colonnes. Alors, ils n'auront qu'à les envoyer sous la suscription suivante : G. du Terroir, La Tribune, St-Hyacinthe. Celui-ci les recevra en propre et saura en toutes circonstances tenir au secret d'office tout comme un vrai journaliste est tenu de le faire.

### Des expositions

Dernièrement, en divers coins de la région, diverses expositions intéressantes conviaient nos cultivateurs à y amener les meilleurs sujets de leurs fermes. Saint-Hyacinthe a tenu cette année la sienne, et elle dépassa en succès celles des années précédentes. St-Liboire, comme d'habitude, eut une superbe exhibition. St-Jean sait aussi donner dans le ton des expositions sérieuses dans lesquelles le visiteur sait voir des choses utiles, se renseigner par la comparaison et passer des heures agréables. Ces diverses expositions ont prouvé qu'elles peuvent être instructives et récréatives sans qu'il y ait besoin d'y introduire ce qu'on appelle le Midway.

Mais il y a un point qu'il serait utile de développer ici dans l'intérêt de cette région. Comme la ville de St-Hyacinthe est le centre géographique le plus commode, l'on devrait songer à y tenir chaque année une exposition régionale. Les expositions habituelles locales n'y trouveront rien à perdre, parce qu'elles ne serviront que d'encouragement aux mêmes exposants à se pré-

senter à l'exposition régionale. Si Sherbrooke et Trois-Rivières ont pu donner tant d'envergure à leurs expositions, c'est parce qu'à un moment donné on a jugé à propos d'intéresser tout le monde agricole, industriel et même scolaire de la région.

Que de bien ne pourrait-il pas résulter d'une exposition régionale tenue à St-Hyacinthe et soutenue par les divers comtés des alentours. N'y convient-il pas d'y apporter attention ? Il serait heureux de connaître quelques opinions sérieuses à ce sujet. On pourrait les communiquer au moyen de notre chronique régionale.

### Convention Regionale de l'A. C. J. C.

Chaque année, l'Union Régionale de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-française tient une convention à laquelle tous ses cercles envoient représentation. Il y a quelques deux ans, la jolie ville d'Acton Vale avait été le siège d'une telle convention. Cette année, elle aura lieu à Marieville, une des plus importantes paroisses de ce diocèse.

Il est bon de noter cet événement qui devrait intéresser au plus haut point toute la jeunesse de notre région. Car connaît-elle assez ce bienfaisant groupement de jeunes gens dans nos paroisses. Chacune de nos paroisses devrait posséder un groupe de l'A.C.J.C. Le but de ces groupements de jeunes gens est de les instruire sérieusement du rôle qu'ils ont à remplir dans la vie, de la responsabilité d'être utiles à leur race, de leur devoir d'être les apôtres de tout ce qui est bien et aussi de les amener à un perfectionnement personnel au point de vue religieux et intellectuel. Tous les parents soucieux de voir leurs fils entrer dans la bonne voie qu'il faut suivre dans la vie devraient insister auprès d'eux pour qu'ils fassent partie du cercle paroissial. D'ailleurs, pour les diriger avec prudence, chaque cercle a un aumônier dont l'activité n'est pas un vain mot. L'aumônier d'un cercle d'études de l'A.C.J.C. ne peut se rapprocher de celui d'une société d'assurance, par exemple : au cercle, il est le modérateur, le précepteur de ses jeunes gens et il les suit et les encourage en tout. C'est une sauvegarde dont se réjouissent les parents soucieux de la bonne conduite et éducation de leurs enfants, une fois sortis de l'école. Qui ne désire pas en son fort intérieur voir ses garçons passer des heures utiles à l'étude des questions qui agitent notre vie sociale au lieu de les voir perdre ces mêmes heures autour d'un pool ou dans une salle de jeu quelconque. Qu'en retirent-ils alors au point de vue intellectuel.

Il faut se réjouir de posséder une Union régionale qui s'occupe de la vie de chacun de ces cercles et qui sait compter chaque année ses forces en tenant sa convention régionale. L'on sait que Marieville verra l'élite de nos jeunes gens de St-Hyacinthe, Farnham, St Denis, Gramby, Waterloo, Acton, St-Césaire, etc.

On ne saurait donc trop s'intéresser à cette œuvre d'éducation sociale de la jeunesse.

### Les bons chemins

L'on est plus convaincu que jamais de l'utilité des bons chemins dans toutes nos paroisses. Plusieurs d'entre elles, ayant obtenu des octrois du gouvernement ont amélioré les leurs. Mais toutes encore ne l'ont pas fait. Et pourtant ce n'est pas de l'argent perdu que de refaire ses routes. Le commerce en bénéficie beaucoup ; les campagnes reçoivent plus de visiteurs et leurs industries progressent et se multiplient. Le cultivateur qui a à transporter ses produits un peu partout, peut le faire avec facilité. Obligé naguère de perdre plusieurs journées ou de se lyster de quelques piastres en frais d'expédition, se voit, grâce à la bonne route, son pécule et son bien-être s'augmenter. Il donne plus de temps à ses cultures ; ses bêtes se fatiguent moins, peuvent fournir plus longue route et transporter plus de produits, toutes choses qui ont grande importance pour l'agriculteur.

Voyons combien coûtent cher les mauvaises routes. Voici un charretier qui avait 2 tonnes de produits divers à charroyer de la gare à une distance de 25 milles par un chemin mal entretenu. Chaque voyage pesait 0.75 d'une tonne et nécessitait 1 1/2 journée de pénibles efforts. Quel temps lui fallait-il pour effectuer ce transport, que coûtait le transport si le temps d'un homme et son attelage vaut \$4 par jour, à combien revient par mille le transport de chaque tonne ?

Il avait 4 voyages à faire, représentant 6 jours pour le transport. Le temps de l'homme demandait \$24, et chaque tonne lui revenait à 0.32c par tonne.

N'est ce pas qu'avec cette dépense chaque cultivateur peut facilement aider à la confection d'une bonne route dans sa paroisse.

### G. DU TERROIR

## GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures du départ des trains, Heure Solaire :

\*9.55 a.m., x5.15 p.m., \*9.35 p.m.—Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, x Victoriaville et Québec via Richmond.

\*5.41 a.m., x6.20 a.m., x10.43 a. m., X 4.32 p. m., \*5.22 p.m., pour Montréal, Ottawa, Toronto, Chicago, Winnipeg et les Etats de la Nouvelle Angleterre, Boston, Lowell, Nashua, Springfield; pour ces derniers endroits les trains partent de Montréal tous les jours à 8.05 a.m. et 8.00 p.m.

c 7.30 p.m.—Local pour Montréal.

Heures de l'arrivée des trains :

\*9.55 a.m., \*12.25, \*5.22, x2.05, x5.15 p.m., x5.40. p.m., \*9.35 — De Montréal, Toronto, des Etats-Unis et de l'Ouest.

\* tous les jours; x tous les jours, dimanches exceptés; c dimanches seulement; X tous les jours samedi et dimanche exceptés; S samedi seulement.

Sur demande des passagers nous émettons des billets bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National à partir de Montréal; le bagage est aussi enregistré directement de Saint-Hyacinthe à destination. Service de wagons-lits fait sans charge et avec promptitude.

## Autour de nous

### Saint-Liboire

(De notre Correspondant.)

Mardi dernier, M. Aurélien Chicoine, de St-Dominique, unissait sa destinée à Mlle Arthémise Lambert, de ce village. La messe nuptiale a été célébrée par M. le curé P. E. Noiseux et le chant, fourni par les Enfants de Marie, fut très bien rendu pour la circonstance. Après la cérémonie, les nouveaux époux se rendirent chez Mme Vve Lambert pour y passer la journée et partirent de bonne heure dans l'après-midi pour se rendre chez Mme Vve Chicoine, à St-Dominique.

— Dimanche dernier, nous étions au regret d'apprendre, de par la bouche de notre curé, l'abbé P. E. Noiseux, le départ de l'abbé Collette, de ce vicariat, transféré à celui de St-Denis-sur-Richelieu. L'abbé Collette, qui était au milieu de nous depuis 5 ans, était très considéré et estimé des paroissiens qui ne manquent pas, à cette heure de son départ, de lui témoigner leurs plus vifs regrets. L'abbé Collette sera remplacé par l'abbé Jodoin, vicaire à St-Damase. Au nouveau pasteur nous souhaitons la plus cordiale bienvenue.

—Dimanche soir, M. J. C. A. Pilon recevait la visite de son fils benjamin, Antoine, accompagné de son épouse, des Etats-Unis, de passage au milieu de nous pour quelques jours.

—Par une décision du conseil, MM. le maire et les conseillers du village sont à faire graver les rues. Ils ont aussi commencé à faire des trottoirs du côté droit de la rue de la station. Ce pavage de nos rues, aussi bien que les trottoirs refaits à neuf et l'enlèvement des clôtures, contribuent à donner un plus bel aspect à notre petit village.

o o o

### St-Guillaume

(De notre correspondant)

La semaine dernière a été remarquable pour quelques baptêmes, citons entre autres :

21 septembre, Louis-Joseph Clément, fils de Homénil Viens et de Blanche Milette. Parrain, Honorius Milette, oncle de l'enfant ; marraine, Antoinette Julien.

22 septembre, Marie-Jeanne Candide, fille de Léopold Côté et de Florette Girard. Parrain, Anacle Girard, grand-père maternel de l'enfant ; marraine, Adélie Côté, marraine paternelle de l'enfant.

23 septembre, Joseph-Arthur Fernand, fils de Elphège Laferrière et de Georgiana Lanoix. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Généreux, oncle et tante de l'enfant.

Mme Arthur Gervais, Mme Eugène Vandal et Mlle Germaine Gervais sont allées en promenade à Montréal pour une huitaine, en visite chez leur cousin M. Wilfrid Gervais de l'hôtel Riendeau.

Une annonce faite dans la Tribune vaut plus et mieux qu'une circulaire tirée et distribuée à deux mille exemplaires.

### Upton

(De notre Correspondant.)

Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme veuve F. X. Fréchette, née Philomène Pelland, décédée à l'âge de 72 ans. La défunte laisse onze enfants, sept fils: Ephrem, Albert, Louis, Octave, Alfred, Edmour et Alphonse, et quatre filles : Mmes Jos. Cloutier, Jos. Major, Ovila Saint-Jean et J. -H. Lapierre.

Le service fut chanté par le R. P. Laurence, C.S.V.

Conduisait le deuil, le fils de la défunte, Edmour Fréchette, de Sorel. Les porteurs étaient MM. Ephrem, Alphonse, Louis et Alfred Fréchette, ses autres fils. Assistaient au service, MM. et Mmes Edmour Fréchette, Jos. Cloutier, Octave Fréchette, J.-H. Lapierre, Jos. Major, MM. R. Fréchette, de L'Avenir ; Jos. et Ephrem Cloutier, de Dunham ; Mlle Gabrielle Fréchette, MM. Ls Fréchette, Ephrem et Alfred Fréchette, Michel Larose, beau-frère de la défunte ; Joseph et Alex Lefebvre, Mlle Lefebvre, MM. Albert Lefebvre, Octavien Vanasse, de St-Eugène, etc.

—Mlle Anna Lapierre, institutrice à Ste-Hélène de Bagot, vient d'obtenir pour la quatrième fois une prime de récompense de ses succès dans l'enseignement.

—Mlle Maggie Fitzgibbon, de Montréal, est de passage à Upton chez M. Alex Villandré.

—Ces jours derniers a eu lieu la retraite au convent. Elle fut prêchée par l'abbé J.-A. Lamontagne, d'Acton.

o o o

### Marieville

Lundi dernier, ont eu lieu les funérailles de M. J. A. Fournier, bourgeois et ancien candidat conservateur du comté de Rouville. Il est décédé le 23 septembre, à l'âge de 77 ans. Son épouse née Céline Dion, lui survit ainsi que plusieurs autres parents. M. Hubert Langevin, bijoutier, son neveu et fils adoptif conduisait le deuil.

Le service a été chanté par son neveu M. l'abbé J. C. Fournier, vicaire à St-Jean-Baptiste de Pawtucket, R. I., assisté des abbés J. A. Girard et J. A. Gervais vicaires de Marieville. Le défunt a été inhumé à Ste-Angèle de Monnoir.

M. l'abbé Alphonse Gervais, vicaire de cette paroisse depuis quinze mois, nous a quitté pour occuper le poste de vicaire à St-Césaire.

M. Gérard L'Ecuyer, étudiant en pharmacie, de Montréal, est venu visiter sa tante Mme Hortense Pinsonnault.

o o o

### Ste-Madeleine

Ces jours derniers a été célébré en l'église paroissiale de Sainte-Madeleine par M. le curé Elie Letourneau, parrain de la mariée, le mariage de M. Raymond Cabana avec Mlle Emma Fréchette. Du joli chant fut fait par Mme Alphonse Poirier, Mlle Cabana. Le frère du marié, M. Léonard Letourneau, touchait l'orgue. Une belle réception eut lieu chez le père du marié. L'heureux couple est parti en voyage de noces aux Etats-Unis.

# Chronique Municipale

Suite de la page 8

Après la lecture du rapport du comité de police, M. Surprenant propose, secondé par M. Benoit et adopté unanimement, que le contrat des pantalons soit accordé à M. A. Chevalier, à raison de \$11.00 le pantalon et que le contrat des chaussures soit accordé à MM. Desrosiers & Séguin à raison de \$7.00 la paire.

Et la séance, prise aux trois quarts par le discours du maire, se termine, chacun s'empresant de descendre sur la place publique pour respirer un peu et surtout discuter de nouveau sur la question de la taxe. Il faut pour chacun adopter un mot d'ordre : soyons prudents tant et aussi longtemps que nous ne comprendrons pas parfaitement l'augmentation de la taxe. Les échevins de la majorité n'ont pas augmenté la taxe pour le plaisir d'être désagréable à la population mais bien parce que comprenant la nécessité de le faire pour protéger la ville dans ses finances. M. Bouchard a trompé une première fois, les échevins ont tout raison de ne pas le croire tant et aussi longtemps qu'ils auront la conviction sincère du contraire.

Les amis de M. Bouchard feront de l'effervescence, ils tenteront de soulever les préjugés contre les véritables partisans de la bonne administration, ils en seront quittes pour continuer leur oeuvre de désunion et de chicane.

Eugène CHARTIER

## LE VETO

NOTE :— Au moment où nous allons sous presse nous apprenons que le Maire a apposé son veto au vote de la majorité du Conseil. Nous la discuterons la semaine prochaine. Le veto empêche la résolution de prendre effet, obligeant la majorité à une nouvelle considération de son vote.

# LES ECOLES CATHOLIQUES DE L'ONTARIO

L'Archevêque de Toronto dit que la loi est injuste pour la minorité.

(Suite et fin)

"A nos moulins de Sturgeon Falls, il y a 87 pour cent de travailleurs catholiques romains et 13 pour cent seulement de protestants. Quand cette question fut portée à l'attention de M. Jones, bien que tous les membres du bureau, en autant que je puis le savoir, fussent protestants, ils furent frappés par le fait qu'il était manifestement injuste que les taxes prélevées sur notre propriété, pour les écoles, servissent entièrement à supporter les écoles publiques".

Il n'est pas bon pour aucun pays que ce soit que le sens de justice devienne ainsi en conflit avec la loi statuaire. Dans le cas de Sturgeon Falls, directeurs de la compagnie trouvèrent que la loi leur défendait de divertir un tiers des taxes scolaires pour l'éducation des enfants de 87 pour cent de leurs employés, dans des écoles reconnues par la loi, à moins qu'ils puissent démontrer qu'un tiers des actions de la compagnie était détenu par des catholiques des Etats-Unis et des autres pays.

Cette loi fut passée en 1886, alors que les compagnies étaient relativement petites et peu nombreuses. Il pouvait être alors possible de connaître et de s'assurer à quelle église les actionnaires allaient le dimanche. Il est maintenant impossible de le faire. Nos législateurs n'ont pas fait attention aux vastes changements économiques qui ont eu lieu depuis les derniers trente-cinq ans, du moins quant à ce qui concerne le support des écoles séparées. La loi apparemment, permet à des compagnies comme celle du Pacifique Canadien de diviser leurs taxes scolaires dans la province d'Ontario. Mais, comme question de fait, la loi oblige cette compagnie de

chemin de fer à ne supporter seulement que les écoles de la majorité.

Qu'est-il donc devenu de cette clause de la constitution qui considérait le pacte de 1863 comme un règlement final ? La réponse est que cette clause n'est pas observée avec justice dans la province d'Ontario. Une partie du pacte de 1863 est à l'effet que ceux qui supportent des écoles séparées doivent être exempts de toute taxe prélevée pour supporter les autres écoles. Ceci est loin d'être mis en pratique.

Les chemins de fer Nationaux sont pour partie, la propriété de ceux qui supportent des écoles séparées, bien que la loi, telle qu'elle existe maintenant indique que les taxes scolaires prélevées sur les propriétés de ces chemins de fer Nationaux, doivent être employées à supporter les écoles de la majorité d'Ontario. Il en est de même pour les propriétés de la Commission hydro-électrique. Le diocèse catholique de Toronto de même que plusieurs institutions et personnages catholiques, paient, à cause des parts des banques qu'ils possèdent, des taxes pour soutenir des écoles publiques. La plupart des banques sont dans la même position que la Spanish River Pulp & Paper Mills Co. Une liste des compagnies et des utilités publiques auxquelles la loi, telle qu'elle existe ne permet pas d'observer le pacte de 1863, serait trop longue à publier.

L'acte de l'impôt doit être amendé dans l'intérêt de la parole donnée et acceptée au temps de la confédération et aussi dans l'intérêt de l'unité nationale et de la justice.

N. McNEIL, archevêque.

## Il ne saurait désirer se porter mieux

Gervais estime que c'est au Tanlac qu'il doit d'avoir été remis sur pied.

"J'aurai toujours un bon mot à dire du Tanlac", déclara récemment Paul Gervais, un mécanicien bien connu, demeurant à Mastai (P. Q.).

"Je ne saurais en faire de trop vifs éloges depuis qu'il m'a débarrassé de souffrances qui m'assaillaient depuis deux ans. D'un malade il a fait de moi un homme bien portant. Lorsque je commençai à prendre du Tanlac, ma santé laissait gravement à désirer. Après mes repas j'avais des gaz qui me gonflaient l'estomac et me faisaient atrocement souffrir. J'avais de telles douleurs d'estomac que je me disais parfois que ma fin ne devait pas être loin. j'avais si peu d'appétit que je ne mangeais pas assez pour conserver mes forces. J'étais si

nerveux que je ne dormais presque pas et que mon sommeil ne me reposait aucunement. Je pris bien des remèdes et je suivis bien des traitements, mais en dépit de tout ce que je pus faire et prendre mon état s'aggrava rapidement. Je me rendais tristement compte que je descendais la côte funeste avec rapidité.

"Quoi qu'il en soit, depuis que je prends du Tanlac c'est une autre histoire. En peu de temps ce médicament m'a rendu les forces et l'énergie. Il m'a débarrassé des maux d'estomac, de la dyspepsie, et de la nervosité. Il m'a donné l'impression d'être un homme tout différent. Je mange comme un ogre et tout ce que je mange me réussit à merveille. Je dors comme une souche toute la nuit sans jamais m'éveiller. Je ne saurais en vérité désirer me porter mieux que je me porte."

Le Tanlac est en vente à Saint-Hyacinthe chez M. J.H.E. Brodeur et partout dans les meilleures pharmacies.

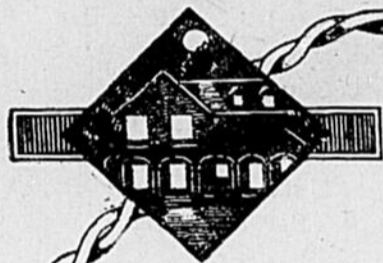


### Vie tranquille

Celui qui désirerait jouir de la tranquillité d'un village trouvera à acheter une magnifique maison au village de St-Hugues.

Pour informations s'adresser à BOITE 485 ville.

LA TRIBUNE est imprimée et publiée par la compagnie de publication "LA TRIBUNE DE ST-HYACINTHE, Limitée", dont M. M.-Eugène Chartier est le Gérant général et le Directeur, au Numéro 114, de la rue Saint-Antoine, Saint-Hyacinthe, P.-Q.



## QUAND LA TEMPERATURE SE REFROIDIT SOUDAIN !

On voit souvent apparaître une vague de froid au début de l'automne. Ce n'est pas encore le moment d'allumer la fournaise et cependant la maison n'est pas confortable : on frissonne dans les chambres.

C'est le temps où l'on apprécie une Chauffe-rette Électrique, si commode ! Vous la vissez à une prise de contact quelconque et vous

### TOURNEZ LE COMMUTATEUR

Instantanément, un rayon de douce chaleur vous enveloppe. La chauffe-rette électrique se transporte à volonté dans toutes les chambres de la maison, dans le bain, la chambre à coucher, le vivoir, et vous fait jouir de la chaleur d'un jour d'été.



S'il n'est pas marqué  
**MACDONALD'S**  
ce n'est pas du tabac  
Macdonald.



Le Tabac avec un coeur

# Notes locales

## EVANGILE DU DIMANCHE

Le XXème Dimanche après la Pentecôte

*Evangile selon S. Jean,*  
Ch. IV, v. 46.

En ce temps-là, un officier dont le fils était malade à Caparnaüm, ayant appris que Jésus était venu de Judée en Galilée, alla le trouver, et le supplia de venir chez lui pour guérir son fils qui se mourait. Jésus lui dit : Si vous ne voyez des prodiges et des miracles, vous autres vous ne croyez point. Seigneur, reprit le père, venez avant que mon fils meure. Allez, lui dit Jésus, votre fils est guéri. Il crut à la parole de Jésus, et s'en retourna. Comme il était en chemin, ses serviteurs vinrent au-devant de lui, et lui dirent que son fils était guéri. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux. Hier, à la septième heure, lui dirent-ils, la fièvre l'a quitté. Le père reconnut que c'était l'heure même où Jésus lui avait dit : Votre fils est guéri ; et il crut en lui, ainsi que toute sa famille.

### Les Quarante-Heures

Les 4, 5 et 6 octobre à St-Hugues ; les 5, 6 et 7 à L'Ange-Gardien ; les 6, 7 et 8 à St-Ignace.

### Titulaires

Le 29 septembre, hier, de saint Michel (Rougemont)

### Centenaire

Ce matin a eu lieu, chez les RR. Frères du Sacré-Cœur, de la rue Laframboise, une cérémonie grandiose à l'occasion du Centenaire des vœux des premiers Frères du Sacré-Cœur à Notre-Dame de Fourvières, en compagnie du R. P. André Coindre. La chapelle était littéralement remplie par les élèves de l'Académie Girouard, par les religieux et quelques invités.

### Pour l'Europe

Le R. Frère Théodule est actuellement sur le Paris, en route pour l'Espagne. Assistant général il est convoqué à la maison-mère de Senteria, près de S.-Sébastien. Les RR. FF. du Sacré-Cœur espèrent que le R. F. Théodule reviendra l'an prochain pour les grandes fêtes du cinquantième à Arthabaska.

### Feu Eugène Jetté

Lundi dernier est décédé à S.-Eugène de Grantham, M. Eugène Jetté, après quelques semaines seulement de maladie. Il était âgé de 29 ans et était le frère de notre concitoyen, M. François Jetté, à qui nous offrons nos plus cordiales sympathies.

### Condoléances

Les Voyageurs ont passé une résolution offrant des condoléances à MM. Eugène et Anatole Brais, président et secrétaire du Cercle local, à l'occasion du décès de leur sœur, Mme Saint-Pierre.

## Nominations ecclésiastiques dans le diocèse de St-Hyacinthe

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur A.X. Bernard, ont été nommés : M. le chanoine J. B. Houle, curé du Saint-Nom-de-Marie-de-Monnoir ; M. l'abbé P.A. Saint-Pierre, curé de Saint-Aimé ; M. l'abbé J.O. Gadbois, curé de S.-Jean Baptiste (Rouville) ; M. l'abbé F. X. Larose, curé de S.-Nazaire d'Acton ; M. l'abbé Paul Desrochers, curé de S.-Edouard de Knowlton ; M. l'abbé Vincent Lincourt, curé de Sainte-Hélène ; M. l'abbé H. A. Béland, curé de Ste-Pudentienne (Roxton Pond) ; M. l'abbé J. B. A. Allaire, curé de S.-Grégoire-le-Grand ; M. l'abbé L. N. Lévesque, curé de Sainte-Brigide ; M. l'abbé Ernest Vézina, curé de S.-Pierre-de-Véronne (Pike River) ; M. l'abbé G.A.J. Phaneuf, curé de N.-D.-de-Lourdes (St-Armand) ; M. l'abbé Hugues Lafontaine, curé de S.-Joseph d'Ymaska ; M. l'abbé J. I. Larose, curé de Saint-Charles ; M. l'abbé J.R. Gingras, curé de N.-D.-de-Stanbridge ; M. l'abbé E. I. Bouvier, curé de Saint-Roch ; M. l'abbé C.A. Perreault, curé de Saint-Damase ; M. l'abbé M. Paulhus, curé de S.-Louis-de-Bonsecours ; M. l'abbé Vitalis Davignon, curé de Saint-Bernard ; M. l'abbé J.-Emile Roy, chapelain des Sœurs de Saint-Joseph à St-Hyacinthe ; M. l'abbé C. A. Loïselle, aumônier de l'Hospice Saint-Louis, à Saint-Denis-sur-Richelieu ; M. l'abbé J.O.O. Beauregard, vicaire à St-Pierre-de-Sorel ; M. l'abbé J.R.A. Gagner, vicaire à S.-Pierre-de-Sorel ; M. l'abbé J. E. H. Collette, vicaire à Saint-Denis ; M. l'abbé A. U. Langelier, vicaire à Saint-Ours ; M. l'abbé Alfred Pepin, vicaire à Saint-Antoine ; M. l'abbé V.A. Saint-Pierre, vicaire à Saint-Joseph (Sorel) ; M. l'abbé J. A. Richard, vicaire à Saint-Aimé ; M. l'abbé Albéric Lavallée, vicaire à S.-Romuald-de-Farnham ; M. l'abbé J.L.A. Charbonneau, vicaire à Saint-Alexandre ; M. l'abbé P. A. Gervais, vicaire à Saint-Césaire ; M. l'abbé F.J. Jodoin, vicaire à Saint-Liboire ; M. l'abbé J.V. Cordeau, vicaire à la Cathédrale (St-Hyacinthe) ; M. l'abbé Narcisse Salvail, vicaire à N.-D. de Granby.

MM. les abbés A.-E. Proulx, H.-E. Véronneau, A.-E. Martel, A.-G. Vigneault, J.-M. Godbout, L.-A. Petit, professeurs au Séminaire de Saint-Hyacinthe.

M. le chanoine I. S. Taupier, quitte le ministère paroissial, et se retire à Saint-Charles après avoir été curé durant cinquante-six ans. M. l'abbé Pierre Boulay, curé de Saint-Damase, prend sa retraite et devient l'aumônier de la Métairie Saint-Joseph, au village Laprovidence, Saint-Hyacinthe. M. l'abbé P. Cardin, curé de Marieville, malade depuis environ un an, vient demeurer à Saint-Hyacinthe.

o o o

### Nos produits

M. François Borduas, qui fait des rouets depuis cinquante années, doit envoyer une de ses machines à Salisbury, Rhodesia, en Afrique Sud.

## Concert Marchand

C'est mardi, le 11 octobre, que nous inaugurerons à St-Hyacinthe le folklore canadien. Pour cette ouverture, nous aurons le plaisir d'entendre un maître dans cet art : M. Charles Marchand.

Ce folkloriste de renom veut faire connaître et aimer nos anciennes chansons. Il leur conserve la saveur d'autrefois, mais il les chante en artiste, en poète et en patriote. Dès qu'on l'entend, on se surprend à penser comme notre vieux fond de chansons et de romances canadiennes sont artistiques, comme nos ancêtres avaient l'âme belle, le goût délicat, la vie gaie et heureuse.

M. Marchand excelle à donner les nuances de chacune de ses chansons ; il les vit par son costume, son allure, ses gestes et sa voix. Les plus difficiles n'y trouvent rien à redire ; les plus délicats y goûtent la plus exquise satisfaction.

Nous venons de recevoir un important envoi de ce merveilleux médicament qu'est le Tanlac. C'est ce célèbre médicament dont vous avez tant entendu parler, qui s'est fait une si grande réputation et qui a donné de si merveilleux résultats tant au Canada qu'aux Etats-Unis. Vous pouvez vous en procurer maintenant chez J. H. E. Brodeur.

## Chemin de Fer National du Canada

Changements dans l'horaire des trains en vigueur dimanche, le 2 octobre 1921.

Les chemins de fer Nationaux du Canada annoncent un changement dans l'horaire des trains en vigueur dimanche, le 2 octobre, 1921, après laquelle date, l'heure du départ et de l'arrivée des trains à St-Hyacinthe sera comme suit :

### PARTANT DE ST-HYACINTHE

- 8.06 a.m. — Tous les jours pour Montréal.
- 9.25 a.m. — Tous les jours excepté le dimanche, pour Québec via le Pont.
- 12.08 p.m. — Tous les jours pour Lévis, Moncton, Mont Joli, et tous les jours excepté le samedi pour Moncton, Halifax, et St-John N.B.
- 5.51 p.m. — Tous les jours excepté le dimanche pour Montréal.
- 6.27 p.m. — Tous les jours pour Montréal.
- 6.50 p.m. — Tous les jours excepté le dimanche pour Nicolet.
- 8.08 p.m. — Tous les jours pour Lévis, Moncton, Halifax, St-John.

### ARRIVANT A ST-HYACINTHE

- 8.06 a.m. — Tous les jours de Halifax, St-John, Moncton Campbellton, Lévis
- 9.25 a.m. — Tous les jours excepté le dimanche de Montréal.
- 10.10 a.m. — Tous les jours excepté le dimanche de Nicolet.
- 12.08 p.m. — Tous les jours de Montréal.
- 5.51 p.m. — Tous les jours excepté le dimanche de Québec via le Pont.
- 6.27 p.m. — Tous les jours de Mont-Joli et Lévis et tous les jours excepté le dimanche de St-John, Halifax Moncton Campbellton.
- 8.08 p.m. — Tous les jours de Montréal.

Pour plus amples information s'adresser aux agents de billets.

# SOIREE

## DE

# FOLKLORE



C'est le 11 octobre prochain

QUE NOUS AURONS LA BELLE FORTUNE D'ENTENDRE

## M. CHARLES MARCHAND

FOLKLORISTE CANADIEN  
ET INTERPRETE DE LA BONNE CHANSON  
AU PIANO

## M. PAMPHILE LANGLOIS

Organiste à l'Immaculée Conception de Montréal.

## M. HECTOR CHARLAND

COMEDIEN

Dans son répertoire de Monologues Comiques.

Venez applaudir au succès toujours grandissant de ces ARTISTES AU ROLE EMINEMENT PATRIOTIQUE

Le plan de la salle sera déposé à la

## PHARMACIE BRODEUR

CAMILLE HUBERT  
Tél. 395

WILFRID DUPONT  
Tél. 642

## HUBERT & DUPONT

MARCHAND DE

Grains et Farine, Foin et Paille

GROS ET DETAIL

## ST-HYACINTHE, P.Q.

Tél Bell  
MAGASIN 27

Coin des rues  
ST-ANTOINE et MONDOR

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis. C'est un journal sur lequel on peut compter, il est véridique, il ne vous trompera pas, il n'induera pas vos amis en erreur.



**LIVRE** sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoi gratis par l'auteur à votre adresse.  
H. CLAY-GLOVER Co., Inc.  
118 West 31st Street  
New-York, U.S.A.

# Notes locales

## Anniversaire

L'Hon. Geo.-Casimir Des-saulles a célébré hier le 94<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance, étant né le 29 septembre 1827 du mariage de l'hon. Jean Dessaulles et de Dame Rosalie Papi-neau, sœur du fameux tribun Louis-Joseph Papineau. M. Des-saulles est le doyen d'âge du Sé-nat canadien. Nous offrons nos hommages à notre distingué con-citoyen.

Un gros envoi de Tanlac vient d'arriver. J.H.E. Brodeur, agent local.

## A Hull

Au congrès des Syndicats na-tionaux catholiques, qui a eu lieu cette semaine à Hull, trois de nos concitoyens représentaient les unions locales nationales et ca-tholiques. MM. J. E. Lefebvre et Eugr Morier étaient délégués des menuisiers et M. J. Nolin des mécaniciens.

Des maires, des banquiers, des avocats, des gouvernements im-portants, des employés publics de l'Etat et du comté, comme des hommes de profession et des ministres ont recommandé Tan-lac. En vente à la pharmacie Brodeur.

## La mutualité chez les dames

Les Dames et les Demoiselles de notre ville sont à organiser une succursale des Artisans Ca-nadiens-Français, section fémini-ne. Mercredi soir, dans une assemblée, qui réunissait une cin-quantaine de membres et de candi-dates, elles ont déterminé les moyens de travail pour assurer à leur mouvement le meilleur suc-cès.

## Dans le Commerce

M. Wilfrid St-Jeau, le pro-priétaire du "Magasin Unique" vient d'acheter la propriété et le magasin de son père, M. T. St-Jean, sur la rue St-François. Tout en continuant à bien servir ses clients du Magasin Unipue, M. St-Jean sera heureux de conti-nuer le commerce que son père tient depuis det nombreuses an-nées.

## Soirée de famille

Les Zouaves promettent que leur soirée du dix-huit octobre se-ra un beau et grand succès. Ou-tre les cartes, le programme sera rempli avec un concert de salon qui ne manquera pas d'intéresser vivement les spectateurs. La co-médie "Une cause embrouillée" est une nouveauté qui ne man-quera pas de faire rire. Des ta-lents locaux se produiront dans des déclamations, des chansons et des exécutions musicales. Un orchestre improvisé remplira la partie musicale durant le concours de euchre.

Le Tanlac, ce merveilleux mé-dicament, en vente à St-Hyacin-the chez J. H. E. Brodeur.

## A S.-Charles

Les acteurs de l'Association des Zouaves se rendront à St-Charles, samedi le huit octobre prochain pour y donner une gran-de représentation théâtrale. Ils y interpréteront le drame de Louis Fréchette "Félix Poutré". Nul doute que le succès obtenu récemment à St-Denis se répétera à St-Charles, la légende de Fé-lix Poutré ayant été écrite sur les événements de 1837-1838.

La seule explication du grand succès du Tanlac est sa valeur réelle. En vente chez J. H. E. Brodeur.

## Un bijoutier sur la rue Laframboise

La rue Laframboise se commer-cialise. Voilà qu'elle donne place à un Bijoutier-horloger. Tout en s'occupant de la vente et de la réparation des montres, horlo-ges, bijoux, comme de la gravu-re sur objets d'art, M. Albany Philie, conduira un salon d'opti-que, en sa qualité d'opticien gra-dué. Nous ne pouvons que saluer l'initiative de M. Albany Philie' et lui souhaiter succès et prospérité.

Si vous désirez une bouteille du merveilleux remède Tanlac, vous en aurez à la pharmacie J. H. E. Brodeur.

Croyez-vous qu'une annonce dans La Tribune vous sera pro-fitable? Essayez, et vous serez convaincu du fait.

## LA RECOLTE MONDIALE DE BLE

Les statistiques provenant de seize pays, qui produisent nor-malement la moitié de la récolte mondiale de blé, permettent d'é-valuer la récolte mondiale de blé en 1921 à 1,953 millions de boi-sseaux, en augmentation de 7 mil-lions de boisseaux sur 1920.

Lisez La Tribune et faites-la lire à vos amis.

## LE PACIFIQUE CANADIEN

### HORAIRE DES TRAINS A LA GARE ST-JOSEPH

Vers Farnham 9.03 a.m.  
" " 4.12 p.m.  
Vers St-Guillaume 11.17 a.m.  
" " 6.22 p.m.

Cet horaire est d'après l'heure de la ville, c'est-à-dire l'heure avancée.

Tous ces trains font le rac-cordement avec tous les rrains pour les Etats-Unis, l'Ouest, etc., à Farnham.

Pour informations et achat de vos billets, veuillez vous adresser

J. E. MORIN, Agent,  
92 rue Mondor. Tél. 70



## Information de Crédit

La Bank of Montreal, sur de-mande, donne aux gérants de ses succursales étrangères et à ses correspondants, l'informa-tion de crédit concernant ses clients, afin que les maisons de commerce qui font affaires avec eux puissent obtenir ces infor-mations si elles les desirent. La Banque se fait toujours un plai-sir d'obtenir, de ses succursales étrangères et ses correspondants, des informations sur le crédit de maisons de commerce étrangères que ses clients peuvent désirer.

## BANK OF MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS  
TOTAL DE L'ACTIF PLUS DE \$500,000,000  
Succursale de St-Hyacinthe: L. F. PHILIE, Gérant.

# NOUVEAUX PRIX QUI FERONT PLAISIR

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre brave concitoyens, M. Jos. Lussier, entrepre-neur de pompes funèbres, vient d'apporter dans ses prix de service des changements que toute la population du district de St-Hacinthe ne saurait manquer d'apprécier.

Ces changements, M. Lussier les a décidés à la suite de la concurrence qu'on lui a faite depuis bientôt deux ans et tendant à mettre le public sous l'impression que M. Lussier ne résidait plus à St-Hyacinthe, qu'il avait vendu son stock et que par conséquent il ne faisait plus d'affaires dans notre district.

On est même allé jusqu'à insinuer que M. Lussier n'avait plus le droit d'aller donner son service dans les campagnes environnantes.

Or, M. Lussier tient à démentir ces fausses rumeurs et pour atteindre ce but plus sûrement, il vient annoncer au public les changements suivants dans ses prix :

- 1° Pour adultes l'usage du corbillard sera GRATUIT de même que les décorations convenables des chambres mortuaires.
- 2° La moitié du prix accoutumé sera chargée pour l'usage du corbillard dans le cas des enfants.
- 3° Une réduction de 25%, dans le cas des adultes et des enfants, sera faite sur les cercueils, et cette réduction ne doit laisser entendre au-cune augmentation préalable qui serait de nature à tromper la clientèle.

Le service des voitures reste aux mêmes prix que par les années passées.

Au cas de longs parcours, M. Lussier aura un cor-billard-automobile chaque fois que la demande lui en sera faite par ses clients.

Il est cependant à remarquer que dans les cas où l'usage du corbillard ne devra servir qu'à aller chercher un corps aux chars pour le transporter à la maison, la gra-tuité ci-dessus mentionnée ne doit pas s'appliquer.

Quant au service d'embaumement, il est garanti par les 26 années d'expérience de M. Lussier, comme par les éloges nombreux et constants qu'il a toujours reçus de ses clients.

Nul doute que toutes les familles que la mort vien-dra éprouver apprécieront le geste de M. Lussier à sa pleine valeur et ne manqueront pas de profiter des avan-tages que leur offrent les nouveaux prix de M. Jos. Lussier, 30 rue St-Simon, Tél. 188.



## VOICI L'AUTOMNE

VOUS AUREZ BESOIN D'UN

### PALETOT

Et nous vous le confectionnerons de façon à ce que vous soyiez élégant.

L'élégance plaît à tous.

Notre motto : Que nos clients soient élégants.

**CHARRON & CIE**  
MARCHANDS-TAILLEURS

229 Rue CASCADES

ST-HYACINTHE



## POUR LES DAMES

### L'AUTOMNE

Les beaux jours ont fui. . . . Le radieux éclat du chaud soleil de l'été a disparu. . . . Les horizons du soir, empourprés d'azur, sont déjà ternis. . . . Les belles ombres des nuits ont changé ; et l'on n'y voit plus de jolies aurores Coréales vaguer silencieusement dans l'immensité des cieux. . . . Les étoiles, rarement scintillent au firmament. . . . Les grands jardins et nos campagnes sont maintenant dénués de tout. . . . Les herbes des champs sont jaunies par la vilaine atmosphère de la saison. . . . Les paysages charmants, les bocages verdoyants, les parterres fleuris se fanent et se flétrissent. . . . Seul, le doux souvenir des beautés pittoresques d'autrefois, reste toujours à la mémoire du poète ! il rêve les yeux fermés aux tristes choses de la nature d'aujourd'hui. . . . Cependant, il aime encore à faire des vers sur la sombre saison d'automne. C'en est fait ! Tout l'idéal est fini ! Tout est sombre ! C'est l'automne ! C'est la saison pluviale ! . . . Le vent siffle au loin dans les ramures. . . . Les petits oiseaux chanteurs grelottent sur les branches des arbres mourants, ils se gonflent par l'air humide et froid qui les pénètre. . . . Pauvres petits voyageurs, ils nous quittent, ils s'en vont à tire-d'aile dans des régions plus chaudes. Plus de doux gazouillés, . . . plus de gracieuses ritournelles. . . . Vient à leurs places, les petits oiseaux gris qui nous apparaissent pleins de vigueur en ces temps rigoureux ; mais ils ne chantent pas ceux-là

La nature est endormie ! Le sol s'attriste ! . . . Hélas ! C'est l'automne : Nous ne sommes plus grisés de charmes atmosphériques, de bonheur resplendissant, d'éclat précieux !!!

Avec octobre, les mauvais jours reviennent : L'aube éclore du matin, blanchie par les gelées, ne rit plus aux cieux. Et quand l'horizon se lève, la froide brise au teint décoloré, ne vocalise plus d'harmonieux refrains. . . . Le soleil moins brillant, caché sous les épais nuages qui enveloppent le firmament, ne sourit plus à notre regard. . . . L'astre du soir, assombri au milieu de la sphère céleste, n'a plus de ses légers reflets sur les feuillages rougeâtres, . . . il repose sur les restes de la nature désenchantée, . . . il demeure voilé sous les tristes brouillards d'automne ! . . . Parfois la lune perce les murs ; ce n'est que pour quelques moments, et . . . après elle se cache, notre gardienne des nuits !

Ainsi, dans la nuit noire, nous ne faisons plus de rêves dorés. . . . Il n'y a plus de beautés au dehors qui nous attirent, . . . plus de joli "clair de lune" pour nous favoriser de promenades joyeuses dans les vertes campagnes !

Sombre saison d'automne : nous te saluons avec un sourire moins gai. Cependant, nous te faisons bon accueil, sans trop mépriser ta nature maussade. Nous t'aimons pour nous blottir autour d'un feu joyeux qui crépite vivement dans l'âtre, où nous nous réchauffons, capricieusement confortés dans nos bons foyers.

Nous t'aimons pour voir tomber les feuilles rougissantes sur le sol humide et noici.

Nous t'aimons pour ton silence, . . . et ta solitude ! Enfin ! nous t'aimons pour laisser bercer nos pensées, nos désirs, nos rêves, et nos espoirs dans ton infini Ciel gris !!!

RAYMONDE

## Etat Civil

### CATHEDRALE BAPTEMES

25— Ph. G. Fernand, fils de V. Lapierre et de Rose Alba Beauregard. Parrain et marraine Ls-Ph. Demers et A. Lapierre.

26— J.-R., fils de G. Guilbault et de Rose de Lima Lapierre. Parrain et marraine, D. Lapierre et R. Mathieu.

J. E. Avila, fils de Arthur Girard et de R. Flibotte. Parrain et marraine, O. Bissonnette et R. Flibotte.

J.-Alexandre, fils de J. Duhamel et de M. A. Colars. Parrain et marraine, A. Morissette et Hélène Messier.

### MARIAGES

27— Entre Adélarde Beauregard et Marie Lapierre.

27— Entre George Viens et Alice Emard.

### SEPULTURES

22— Maurice Allard, 1 mois.

Avez-vous annoncé dans La Tribune? Faites-le et vous serez étonné des résultats.

### PAROISSE NOTRE DAME DU ROSAIRE BAPTEMES

21— Ls-Ph. Jean, fils de L. B. Wester et de M.-B.-Aurore Cadorette. Parrain et marraine, A. Béland et O. Foisy.

### MARIAGES

26— Entre Noel Desmarais et Délia Burque.

29— Entre Médéric Cadorette et Florentine Cadieux.

Une annonce dans La Tribune a toujours porté profit. Pourquoi ne pas annoncer dans ce journal?

Lisez La Tribune, elle vous dira la vérité.

## LE SUPPLICE DU RHUMATISME

Enfin guéri par "Fruit-a-tives"

3, RUE OTTAWA, HULL, P. Q.

"J'ai souffert du Rhumatisme, un an, et obligé de m'aliter cinq mois. J'ai essayé toutes sortes de remèdes sans effet.

Un jour que j'étais au lit, j'ai lu quelque chose au sujet de "Fruit-a-tives", et pensant que c'était ce dont j'avais besoin, j'ai décidé de l'essayer.

Je me suis trouvé mieux dès la première boîte, et j'ai pris les tablettes régulièrement, jusqu'à ce que toute trace du rhumatisme soit disparue".

LORENZO LEDUO.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens ou envoyé, franco, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

PHARMACIE DU  
DR J. E. A. COLLETTE

Drugs, Produits Français et Brevetés. Accessoires

Articles de Toilette, Parfums, Chocolats.

ATTENTION SPECIALE aux MEMBRES du CLERGE  
et aux COMMUNAUTES RELIGIEUSES

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN

Bureaux et Pharmacie: 197, rue CASCADES coin Ste-Ann

TELEPHONE :  
JOUR 348 — NUIT 311

# Commission des Liqueurs Restaurants

LES restaurants aménagés pour servir 50 repas à la fois, peuvent vendre des Bières et des Vins aux repas, dans la salle à manger, seulement, pourvu qu'ils aient obtenu un permis de la Commission à cet effet.

En dehors des Villes et des Cités, aucun Restaurant ne peut obtenir de permis pour la vente des Bières et Vins.

ARTICLE 31 — CLAUSE 3. — "Toute personne ayant charge d'un restaurant reconnu par la Commission comme donnant des repas peut, pendant le repas que prend un voyageur, un pensionnaire, suivant le cas, lui vendre, au verre ou à la bouteille, des vins et des bières que lui et ses convives doivent consommer sur place pendant leur repas, ---pourvu que la Commission ait octroyé un permis à cet effet à ladite personne, sur paiement des droits prescrits par la présente loi, et que ce permis soit en vigueur".

ARTICLE 41. — CLAUSE 4. — "Il est défendu à une personne ayant un permis pour vendre des bières et vins pendant les repas, de vendre depuis dix heures du soir de chaque jour jusqu'à neuf heures de l'avant-midi du jour suivant. (Heure solaire)."

La Bière et le Vin en bouteilles vendus par le restaurateur à ses clients ou pensionnaires, devront être servis dans les bouteilles originales dans lesquelles ils lui auront été livrés.

Il est défendu au restaurateur d'ajouter au vin ou à la bière une liqueur alcoolique quelconque.

Les restaurants ne peuvent vendre aucune liqueur forte.

L'emploi du sandwich "caoutchouc" est une infraction aux règlements ; de même que la vente de bière avec sandwich, etc., que le consommateur n'a ni commandé, ni payé, pourra entraîner l'annulation d'un permis ou empêcher qu'il soit renouvelé pour l'année suivante.

### Commission des Liqueurs de Québec

Cette annonce n'est pas publiée dans le but de favoriser la vente d'aucune liqueur alcoolique, mais dans le but de faire connaître au public cette nouvelle loi et d'obtenir sa coopération.

AVIS La Commission informe le public que tous ses employés sont porteurs des moyens d'identification nécessaires. Toute personne qui se présenterait sans être porteur de cette pièce officielle devra être considérée comme un imposteur.

La prochaine annonce traitera de la vente des VINS ET DES BIERES DANS LES TAVERNES.

### CHEMIN DE FER NATIONAL

Changement général d'horaire en vigueur

DIMANCHE, le 2 OCT. 1921

Pour renseignements s'adresser à l'agent des billets

# CHRONIQUE MUNICIPALE

## LE RENARD CHERCHE EN VAIN SA QUEUE

Invités par les provocations du maire, dans trois assemblées publiques dont l'une tenue dans le Quartier Un, attirés surtout par les promesses d'un duel oratoire, plus de cinq à six cents personnes assistaient, mercredi soir dernier, à la séance régulière du Conseil de Ville. Groupés pour applaudir et applaudissant aux moindres efforts de M. Bouchard, quelques partisans de l'ancienne administration ont vite fait de transformer la séance en véritable assemblée politique. Et pourtant, comme le disait un observateur, nombreux qui moussaient la personnalité du maire par leurs applaudissements et qui jamais n'ont payé la moindre taxe à la ville.

Pour la première fois, depuis longtemps, M. Guillet apparaît à son siège d'échevin. On sait que M. Guillet étant un employé du gouvernement ne peut siéger à ce titre comme échevin dans le conseil municipal. Le maire non plus qu'aucun échevin n'a protesté contre cette illégalité.

La séance avait été convoquée spécialement pour la discussion des propositions relatives à l'imposition des taxes. Aussi, immédiatement après rapport en conséquence par le greffier, M. l'échevin Solis, président du comité des finances, appuyé par M. l'échevin Sylvestre, proposa l'adoption du règlement No 318, imposant la taxe foncière d'administration pour 1921, soit \$1.40.

Production fut faite immédiatement de certaine requête, signée par quelques contribuables dont plusieurs très arriérés dans le paiement de leurs taxes, et demandant de ne pas augmenter la taxe foncière.

M. l'échevin Côté proposa à son tour en amendement, secondé par M. Guillet, que cette taxe foncière soit fixée à \$1.00 dans le cent piastres.

Après quelques mises au point par M. Augustin et par ses amis, le Maire commença un long réquisitoire, tentant à prouver que l'ancienne administration avait été prospère et que rien ne nécessitait une augmentation de la taxe foncière. Il était évident que M. Bouchard avait dressé un long plaidoyer pour sauver sa peau et frapper surtout l'imagination des contribuables, saupoudrant le tout de petites invectives pour aider aux applaudissements de se produire et de chiffres anfilés pour embêter jusqu'aux chiens du grand rang.

M. Bouchard est habile, il a eu garde de produire ses documents pour étude supplémentaire et discussion.

Dans une courte réponse, M. Augustin déclara que loin d'avoir un surplus, à la fin de l'année, grâce à la taxe de \$1.40, la ville sera en face d'un déficit. Et d'ailleurs la ville est en face d'une impasse qui prouve bien peu pour la réputation de l'ancienne administration. La Banque de Montréal n'a accepté d'avancer les fonds nécessaires pour l'administration que sur la promesse expresse que des revenus seraient trouvés.

M. Sylvestre dit que si l'ancienne administration avait été aussi bonne que veut le dire M. Bouchard, elle aurait dû empêcher l'ancien trésorier de voler la caisse municipale des années durant. Quant à la requête, réclamant que la taxe ne soit pas augmentée, M. Bouchard doit connaître plusieurs signataires qui depuis six et même sept années n'ont jamais donné un sou à la ville.

Dans une courte prise de bec, M. Sylvestre rétorque au maire qu'il a su en tous les cas trouver assez d'argent dans ses coffres pour financer la ville, à un moment où la Banque Nationale refusait de le faire.

M. Augustin avait eu aussi un excellent argument. "Vous avez taxé le téléphone, les compteurs d'électricité, a-t-il dit, mais indirectement et en même temps vous avez taxé le peuple. Nul n'a raison de clamer qu'il a protégé le peuple quand il a aidé à faire augmenter les frais à être trouvés à même le gousset du peuple."

Pour éviter au maire le trouble d'argumenter encore et jouer sur les chiffres, les échevins réclamèrent le vote. L'amendement fut aussitôt rejeté, MM. Solis, Surprenant, Sylvestre, Pothier, Augustin et Davignon votant contre. La motion principale est ensuite adoptée, seuls MM. Benoit, Guillet, Côté et Payan votant contre.

Conformément à l'avis donné à la dernière séance, l'échevin Solis propose, secondé par M. Surprenant, propose l'adoption du règlement No 319, imposant la taxe foncière spéciale annuelle pour payer le coût de l'éclairage des rues et places publiques et l'entretien des rues, pavages, trottoirs et égouts de la ville pour 1921. La proposition est adoptée unanimement.

Pour reconsidérer le vote sur la proposition faite lors de la dernière séance par MM. Augustin et Surprenant, M. Augustin propose de nouveau, secondé par M. Surprenant que M. Berthiaume, contremaître de l'aqueduc, soit remercié de ses services, à partir du 15 octobre prochain, et que M. Cadorette soit engagé comme tel, tout en conservant la place qu'il occupe, à raison de \$20.00 par semaine, avec en plus le logis qu'occupe actuellement M. Berthiaume. Votant pour MM. Surprenant, Sylvestre, Pothier, Augustin et Davignon, et contre MM. Benoit, Guillet, Solis, Côté et Payan. Les voix étant égales, le maire déclare la motion rejetée par son vote prépondérant.

M. Solis propose, secondé par M. Pothier et adopté unanimement, que le Maire et le trésorier soient autorisés à emprunter temporairement de la Banque de Montréal cinquante mille piastres et à signer un ou des billets pour le montant emprunté de la dite Banque.

Suite à la page 3

## LISEZ-MOI ÇA

# CHRONIQUE MASKOUTAINE

## Pensées d'automne.

La mauvaise saison va venir, qui ne s'en ira plus de quelques mois, hargneuse hôtesse. Après beaucoup de pluie, un jour de beau soleil. Toute la campagne exhale une odeur exquise et un peu éœurante, une odeur malade : l'haleine de ce qui meurt.

Ainsi sentent les roses dans les vases, où belles encore, elles vont périr. Elles sont entières, et leur tige ne penche qu'à peine ; mais cette nuit ou demain, elles tomberont d'un seul coup, et l'on verra toutes les pétales sur le tapis. Le parfum des roses mourantes est celui de l'automne qui vient.

La nature va connaître l'épouvante confuse des dernières palpitations du cœur ; son pouls s'affaiblit et tantôt son corps va se refroidir. Le soleil n'envoie déjà plus que des regards obliques et lointains sur les feuilles jaunissantes, et, quand vient le soir, on se sent frémir au vent humide de la nuit. On voit de longues prairies sémées — comme notre rivière actuellement — de mares d'un vert dense. Les feuilles de la bruyère ne semblent plus végétales ; elles restent étalées et raides, comme du métal.

L'automne dont les jours sont comptés, se meurt de poésie ; la beauté de septembre et d'octobre est au couchant ; chaque soir incline de plus près vers la tombe et ramène la fièvre dans ce beau corps qui s'épuise ; le crépuscule empourpré semble ruisseler du sang de la nature. L'hirondelle part aux premières annonces des tristes jours. Nous la voyons manœuvrer dans l'espace et prendre ses dispositions pour un long voyage. Où va-t-elle ? Qu'emporte-t-elle ? que sera son avenir ?

Où elle va ?... elle le sait certainement. Son instinct la dirige à travers les océans, plus sûrement que nos boussoles. Sa patrie est partout où brille le soleil ; elle a horreur des frimas et des brouillards qui lui gâtent maintenant chez nous la douceur et la transparence de l'air.

Ce qu'elle emporte ?... Nous aurons vite fait de le constater. Rien de ce qui alourdirait les ailes. Il y a, sous le ciel africain, dans la vaste Asie, assez de moustiques pour la nourrir, assez de fétus de paille et de mottes de terre pour construire son nid ; elle ne s'embarrasse pas de provisions. Ce qu'elle emporte sans nul doute, ce sont ses souvenirs, ses amours, sa jeune famille qui émigre pour la première fois.

Son avenir ?... Elle n'y songe pas. La Providence la conduit ; c'est elle qui y pourvoira. Et l'hirondelle, vivant au jour le jour, sans autre sollicitude que celle du moment, s'éloigne à regret et s'exile sans plainte, fidèle à sa destinée.

Nous la suivons dans l'espace où elle disparaît à nos yeux, avec un regard mélancolique, presque avec un reproche. Nous la voudrions attachée comme nous aux lieux qui l'ont vue naître, soucieuse du lendemain, inquiète du danger. Elle nous paraît trop indépendante, trop dégagée de tout ce qui entrave notre élan. Nous lui envions sa liberté, sans consentir aux sacrifices qu'exigerait de nous un pareil état d'âme. Nous attachons sur son nid désert notre œil attristé.

L'automne vient, avec ses jours de pluie et quelques-uns de soleil, avec ses bises froides et ses gelées mauvaises, et nous fait pressentir le morne hiver, le froid, le silence, l'isolement ; il semble que l'hirondelle nous reprenne, en partant, le bonheur qu'elle était venue nous annoncer.

## Notre ville est belle.

Nombreux ont été les visiteurs à Saint-Hyacinthe cette année. Et tous se sont plu à vanter la propreté et la coquetterie de notre intéressante cité. En effet, c'est l'une des plus intéressantes cités de notre province et elle a des beautés à nulle autre égale. Quelle ville peut se glorifier de posséder un boulevard aussi aristocratique, aussi décor nature, aussi bien garni de maisons splendides, aussi bien pavé que notre Boulevard Girouard. Les travaux de pavage qui ont été faits en ces dernières années ont été d'un puissant appoint pour l'embellissement de notre ville. Ajoutons à cela les beautés qu'une Providence généreuse ne nous a nullement ménagées, et nous pouvons dire que Saint-Hyacinthe est la ville la plus belle de cette province.

Comme ville industrielle, elle n'a rien à jalouser aux autres. De magnifiques industries y apportent un flux et reflux de richesse ouvrière peu ordinaire. Notre ville, malgré le hasard d'une malheureuse guerre, n'a presque peu souffert du chômage. Nos manufactures ont toujours été ouvertes, les travaux municipaux ont toujours continué et des constructions d'édifices importants comme ceux des Rév. Srs de la Présentation ont suffi pour laisser passer quelques moments de malaise.

Notre ville aussi est d'un caractère vraiment français. Et ce n'est pas le moindre titre qui nous ont intéressé les visiteurs. Partout, du nord au sud de la cité, la gentillesse française se déploie, l'activité polie et vivante canadienne-française apparaît, et, partout, l'on voit que Sa Majesté la Langue Française a ses franchises coudées.

Oui, vraiment, nous pouvons être fiers de notre cité. Elle est remarquable au point de vue religieux, commercial et patriotique.

HYACINTHE

# SOUVENIR

## IL Y A 33 ANS

La Tribune du 28 septembre 1888 publie une opinion légale, signée J. A. C., sur "La Dime".

L'exposition du comté a eu lieu le 26. Le succès a couronné l'effort de ses directeurs.

M. l'abbé Prosper Lévesque, prêtre, du séminaire, est décédé. Ce fut l'un des trois prêtres qui demandèrent et obtinrent leur aggrégation aussitôt après l'érection canonique du Séminaire ?

L'élection dans le quartier 5 se termine par la victoire de MM. Desmarais et Chalifoux.

Le tir à la carabine réunit plusieurs excellents tireurs : Le Lt Col. Denis, 49 points ; E. Lamarche, 47 points ; Aug. Mathieu 38 points ; MM. O. David, fils, E. Fontaine et C. Ledoux ont fait respectivement 36, 34 et 33 points.

Le Pacifique vient de mettre à la disposition du commerce de St.-Hyacinthe, deux magnifiques voitures de charge attelées de chevaux superdes.

La mort ravit deux enfants de M. F. H. Poitras, marchand.

## KERMESSE

Le 20 septembre dernier, au Patronage St-Vincent de Paul, se clôturait par un brillant succès la Kermesse en faveur de cette oeuvre. La recette magnifique a été de \$2,914.72 (nette).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et redisent à tous ceux qui y ont contribué, tant organisatrices que bienfaiteurs, le dévouement et la charité de tous. Aussi est-ce avec une légitime fierté, que les Dames Patronesses de l'Oeuvre, se glorifient de la libérale charité des concitoyens de notre ville. Qu'il est beau le geste qui s'incline pour ouvrir la bourse à la nécessité ! et si la main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit, elle fait monter celle-ci au même niveau par la reconnaissance qu'elle provoque ; les deux, pour un moment fraternisent de vertu... l'une de Charité... l'autre de gratitude. C'est cet élan sublime qui est l'expression des sentiments de ceux qui y ont pris part.

Il fallut une somme considérable de travail, pour arriver à un succès plus complet que les années précédentes. Heureusement, ce que femme veut Dieu le veut ; c'est ce qui a contribué au succès, puisque telle était la volonté des Dames.

Il s'agissait de la cause des pauvres, qu'il faut habiller, nourrir, instruire ; au prix où sont les choses, on peut deviner ce qu'il en coûte d'élever une famille recrutée par la charité, famille toujours nombreuse par conséquent.

A tous ceux qui ont pris part à cette kermesse, soit d'une manière ou d'une autre, nous disons nos mercis bien sincères, et notre reconnaissance après s'être élevée jusqu'à Dieu, reflue vers les nombreux amis du Patronage, qui regardent cette maison, comme une de celles qui leur sont le plus chères. Que tous acceptent notre profonde gratitude.

La Secrétaire  
des Dames Patronesses  
de l'Oeuvre.